



Mormaison
avec passion

85



MORMAISON
Dimanche 25 juillet 2010

à 16 h 00

FÊTE DE LA BOULOGNE

Site ombragé



Jeux et nombreux stands
Structures gonflables

Feu d'artifice

sur le Pré : animations permanentes par le Foyer des Jeunes

LA STÉPHANOISE
— BATTERIE FANFARE —

DÎNER CHAMPÊTRE
dansant
Moules marinières/frites



Canoe
Kayak

MORMAISON



**Les richesses cachées
des bords de la Boulogne**

Sortie Naturaliste ludique

Mardi 20 Juillet à 9h30
Aire de l'Audrenière

Venez observer et écouter la nature en compagnie
de Nadia animatrice nature et Jo Douillard Ornithologue.

Durée : 2h

(munissez-vous si possible de vos jumelles)

Tarif : 3€

renseignement et réservation
auprès de Nadia
au 02 51 94 48 03
et 06 64 91 04 66



Bulletin Communal

Juillet 2010 - n° 190

Le Mot du Maire

L'été est arrivé !

Il nous permet de vivre plus facilement en plein air et d'apprécier notre environnement naturel. Sachons tous ensemble préserver cette qualité de l'air, de l'eau, de la nature et de nos relations humaines à travers nos comportements.

La canicule nécessite des précautions et des attentions qui vous sont rappelées dans ce bulletin. La réglementation concernant l'emploi des pesticides est devenue beaucoup plus contraignante, afin d'améliorer la qualité de l'eau. Le désherbage chimique est interdit à proximité des cours d'eau, des fossés, des caniveaux. Le brûlage des déchets ménagers est formellement interdit. L'utilisation de feux d'artifice, les horaires de bricolage et de jardinage, le niveau sonore des fêtes privées en plein air sont réglementées.

Mais, le meilleur résultat est sans doute obtenu par le simple bon sens, le respect des autres, l'information préalable et l'échange avec le voisinage.

Les chantiers se succèdent sur notre commune : la chapelle de la Salette est en cours de séchage avant travaux de peinture intérieure et réaménagement ; les premiers permis de construire du lotissement le Ficheron sont délivrés ; les travaux de voirie commenceront fin Août ; après la Gélussière, la numérotation des villages est en cours au Many ; la restitution de la thermographie aura lieu les 17 et 18 septembre.

Les projets continuent à être préparés en ce qui concerne l'aménagement de la zone du Chatellier, l'avenir du commerce à MORMAISON, la mise aux normes d'accessibilité de la voirie et des bâtiments publics, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle de sports. Vous le savez maintenant, notre école St Louis ouvrira une cinquième classe à la rentrée de septembre, et nous avons engagé, depuis octobre dernier, avec les responsables de l'école, une réflexion concernant la création d'un restaurant scolaire pour permettre de réutiliser le local actuel de la cantine pour des activités éducatives.

Je remercie le conseil municipal, le personnel, les administrations publiques et tous les bénévoles de la commune qui ont bien voulu apporter leur contribution à l'élaboration de ces différents chantiers.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances estivales et vous invite à participer massivement aux activités préparées par l'office de tourisme du canton de ROCHESERVIERE, ainsi qu'aux différentes manifestations organisées par nos dynamiques associations locales.

Hubert DELHOMMEAU,
Maire.

Dans ce numéro

Le Mot du Maire	page 1
Conseil Municipal	page 2
Etat Civil	page 3
Avis de la Mairie	page 4
École Saint-Louis	page 7
Vie Associative	page 8
Infos Diverses	page 9

Couverture

La première page rappelle deux manifestations qui vont se dérouler à Mormaison :

- le 20 juillet, découverte des bords de la Boulogne, organisée par l'office de Tourisme
- le 25 juillet : traditionnelle fête de la Boulogne, organisée par l'OGEC.

La dernière page montre des documents issus de la thermographie (ne cherchez pas, ce n'est pas à Mormaison):

- 1 : photo aérienne classique, montrant bâtiments, champs, routes ...
- 2 : photo prise par la caméra thermique. Les différentes nuances allant du noir au blanc traduisent les pertes thermiques des bâtiments (noir : pas ou peu de pertes, blanc : pertes très importantes)
- 3 : thermimage. Les nuances de gris de la photo précédente sont remplacées par des couleurs allant du bleu foncé (pas de pertes) au rouge en passant par le vert, le jaune, l'orange...
- 4 : thermicarte. Les bâtiments sont placés avec des contours nets et précis sur un plan cadastral, en gardant les couleurs de la thermimage. L'identification et les caractéristiques thermiques deviennent plus lisibles.

Marc Arnaudeau

Réunion du 11 mai 2010

FINANCES

- **Acquisition de terrain sis à Mormaison (Lande du Navineau)**

Le Conseil Municipal a annulé sa décision prise en décembre 2009 et redonné son accord suite à l'actualisation du prix, pour l'acquisition auprès de la SAFER de la parcelle cadastrée A 773, d'une contenance de 3 140 m², située au lieu-dit « Lande du Navineau ». Cette acquisition se fera moyennant un prix global de 2 197,34 € (au lieu de 2 159,36 € TTC) qui se décompose comme suit :

- Prix principal (prix de départ) :	942,00 €
- Frais notariés :	781,86 €
- Rémunération SAFER :	308,86 €
- TVA :	164,62 €
- Prix TTC :	2 197,34 €

- **Indemnité de gardiennage de l'église - Année 2010**

Versement d'une indemnité de 118,96 € au Père LIMOUZIN de Rocheservière.

- **Extincteurs du Foyer des Jeunes**

Accord du Conseil Municipal pour que soit demandé aux auteurs (soit 4 personnes) des dégradations faites sur les extincteurs du Foyer de Jeunes, la somme de 35 € chacun.

SYDEV

- **Avenant à la convention 2009**, d'un montant de 193,00 € concernant des travaux supplémentaires pour l'abribus rue St Louis.

- **Remises à niveau pour des travaux d'éclairage**

- n° 02/2009 d'un montant de 151,00 €
- n° 01/2010 d'un montant de 215,00 €.

- **Étude solaire photovoltaïque**

Le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour continuer l'étude de faisabilité du solaire photovoltaïque pour la salle de sports.



Réunion du 8 juin 2010

FINANCES

- **Révision du loyer pour le locatif, 2 rue de la Mairie**

Le Conseil Municipal a fixé le loyer mensuel du locatif au 2 rue de la Mairie, à 311,25 € à compter du 1er juillet 2010.

- **Travaux de voirie 2010**

L'entreprise Gadais TP de Vieillevigne a été choisie pour la réalisation des travaux de voirie 2010 pour un montant HT de 45 098,00 €.

- **Acquisition de la parcelle A 833**

Le Conseil Municipal a accepté l'acquisition de la parcelle cadastrée A 833 se situant à l'Enclose, d'une contenance de 1 520 m², pour un prix

global de 400,00 € et ce, pour créer un sentier de randonnée.

- **Balayage des rues**

L'entreprise Atlantic Balayage de St Fulgent a été choisie pour le balayage des rues (4 fois/an, et pour les rues St Louis, de l'Issoire, de la Fontaine, des Maires, des Éraudières et Jean XXIII, 12 fois/an), pour un montant HT de 767,39 €, pour les avaloirs (1 fois/an) pour un montant HT de 250,00 €.

Et le Conseil Municipal a autorisé Le Maire à dénoncer le contrat actuel avec la Sté Grandjouan.



LOTISSEMENT LE FICHERON

- **Prix de vente du m²**

Suite à la réforme sur la TVA immobilière au 10 mars 2010, le Conseil Municipal a revu le prix de vente du m² de la parcelle et l'a fixé à 56,33 € (hors droits de mutation fixé à 5,09 %) pour les 9 lots constructibles (hors lots Vendée Habitat).

DIVERS

- **Village du Many**

Les rues au village du Many sont nommées comme suit : rue du Tessier, rue des Prés, rue du Douet et impasse du Puits.

- **Zone artisanale**

La rue de la zone artisanale est nommée comme suit : rue du Navineau.

- **Mise à disposition de l'église**

Convention de mise à disposition de l'église avec le Département de la Vendée pour un concert dans le cadre du festival « Musiques à la Chabotterie ».

- **Entretien des sentiers de randonnées pédestres et cyclables communautaires**

Convention avec la Communauté de Communes concernant les modalités d'entretien et du balisage. L'entretien sera fait désormais par la commune et la Communauté de Communes remboursera à la commune les dépenses engagées.



- **Adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée** pour pallier à des absences du personnel.

- **Recensement de la population**

Le Conseil Municipal a nommé Madame Aline Figueira pour s'occuper du recensement de la population en 2011.

Etat civil 1^{er} semestre 2010 (arrêté au 30 juin)**Bienvenue à :**

Tom LE FLOCH	né le 17 janvier
Louis SIRET	né le 6 février
Erwann YOU	né le 21 février
Amandine PLANCHOT	née le 14 mars
Lorenzo BIDAUD	né le 18 avril
Lilou DURAND	née le 10 mai
Kelan PRÉAUD	né le 15 juin
Maloé MANDIN	née le 23 juin

Elles nous ont quittés :

Marie-Josèphe ROULLEAU
épouse PERCOT, **décédée le 14 janvier**

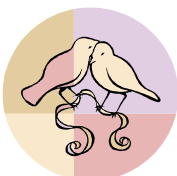
Sœur Marie BELAUD, **décédée le 28 janvier**

Sœur Anne GUÉDON, **décédée le 30 janvier**

Michelle FAVREAU
épouse SORIN, **décédée le 3 février**

Sœur Marie MICHENEAU, **décédée le 3 mars**

Sœur Jeanne SIMONNEAU, **décédée le 11 avril**

**Meilleurs vœux de bonheur à :****Delphine BABU & Fabien DESSALLES****le 3 avril**

Ouverture de la mairie Horaires d'été

Le secrétariat de mairie est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15, **SAUF LES SAMEDIS SUIVANTS : 17, 24 et 31 juillet, 7 et 14 août et LE LUNDI 2 AOÛT**

Tél. : 02.51.43.91.66 Fax : 02.51.43.92.36
Email : mairie.mormaison@wanadoo.fr
Site internet : www.mormaison.fr

Ordures ménagères Assainissement

Tout changement de domicile (départ ou arrivée) et/ou toute modification de foyer, doivent être impérativement signalés à la mairie pour une meilleure gestion de la facturation,

avant le 30 septembre 2010.

Thermographie aérienne

Les résultats bientôt restitués

La communauté de communes a mené les 15 et 16 février derniers une campagne de thermographie aérienne sur l'ensemble des six communes du canton. L'objectif de cette opération est de sensibiliser la population et les entreprises à l'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments.

Maintenant, place aux résultats...

Vous êtes invités à venir prendre connaissance, librement et gratuitement, du diagnostic lors de permanences en mairie. Les images de votre logement thermographié seront présentées sur un écran, cela vous permettra de visualiser le niveau de déperdition d'énergie par la toiture du bâtiment au moment du survol.

Rendez-vous en mairie :

- vendredi 17 septembre de 16h à 19h
- samedi 18 septembre de 9h à 13h.

Et après ? La communauté de communes vous accompagne :

Dans le programme d'aides à l'amélioration de l'habitat, la communauté de communes vous propose des aides pour les économies d'énergie.

Des permanences ont lieu à la Maison de l'Intercommunalité avec :

- **L'Espace Info Energie**, pour un conseil global et neutre sur les économies d'énergie dans l'habitat, tous les mercredis d'octobre à décembre (sur rendez-vous).

RDV : 02.51.94.94.28 - Autres renseignements : 02.51.08.82.27

- **Habitat & Développement**, pour l'aide au montage des dossiers de demande de financements liés à l'amélioration de l'habitat, tous les mardis après-midi d'octobre à décembre (sans rendez-vous).

Renseignements : 02.51.36.82.63

Élections

Les personnes désirant se faire inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie munies d'une pièce d'identité :

entre le 1er septembre et le 31 décembre 2010.

Lutte collective contre les rats et les souris



Remplir un bon de commande en mairie entre le 1^{er} et le 18 septembre 2010.

TARIFS 2010 (TTC)

Raticide boîte de 1 kg : 8,00 €
Raticide seau de 3 kg : 19,00 €
Souricide boîte de 1 kg : 9,50 €
Raticide sac de 25 kg (réservé à usage professionnel) : 75,00 €.

Paiement souhaité par chèque à la livraison.

Livraison entre le 11 et 22 octobre 2010.

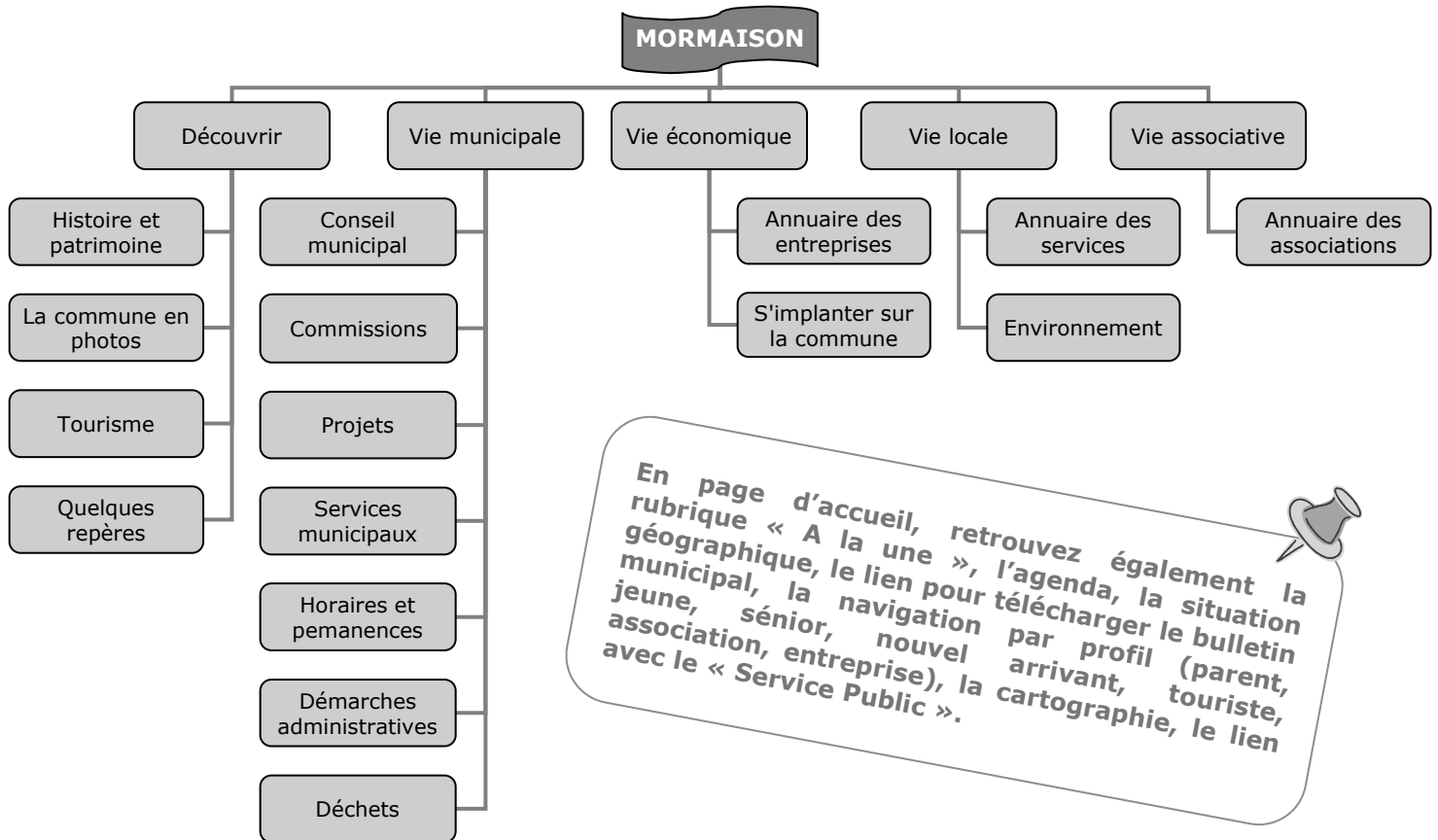
Déclarations de stock de vin

Les déclarations doivent être déposées en mairie avant le 1er septembre 2010.

Le stock doit être arrêté à la date du 31 juillet 2010.

Le nouveau site de mormaison

L'arborescence du site avec les différents onglets et sous-onglets



En page d'accueil, retrouvez également la rubrique « A la une », l'agenda, la situation géographique, le lien pour télécharger le bulletin municipal, la navigation par profil (parent, jeune, sénior, nouvel arrivant, touriste, association, entreprise), la cartographie, le lien avec le « Service Public ».

Les feux en plein air

Peut-on librement allumer un feu de jardin ?

Entre le 1er juillet et le 30 septembre : **NON**

L'incinération de végétaux à l'air libre est strictement interdite. Seul l'usage de barbecues fixes ou mobiles est autorisé à condition que le feu soit sous surveillance et que des moyens d'extinction en permettent la maîtrise constante.

Le reste de l'année : **OUI**

L'incinération de végétaux secs à l'air libre est autorisée aux conditions suivantes :

- les feux doivent être conduits par temps exclusivement calme
- ils ne doivent pas être à l'aplomb d'arbres
- ils doivent être sous surveillance constante jusqu'à l'extinction définitive du foyer
- des moyens d'extinction appropriés doivent permettre leur contrôle permanent
- les personnes doivent s'être assurées que le dérangement causé au voisinage sera acceptable.

ATTENTION : si les conditions météorologiques l'imposent, le Préfet ou le Maire peut décider à toute époque de l'année d'interdire les brûlots.

Par ailleurs, il est strictement interdit, toute l'année, de brûler les ordures ménagères sous peine de lourdes amendes.



Bricolage et jardinage

L'utilisation de matériels bruyants n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

En cas de non respect, sachez que ce type de nuisance entre dans la catégorie des bruits de voisinage et est passible d'une amende de 3^{ème} classe de 450 €.

Travaux 2010

La commission Patrimoine a défini les différents travaux à faire (ou au moins à commencer) en 2010.

Voirie

Route de la Trinquetière : une partie centrale (zone de virages) a été faite il y a quelques années. Nous allons la finir en partant des 2 extrémités (depuis la départementale et depuis le village)

Chemin du Landet, à la Gélussière

Abords de la Salle de Sports, pour finir ce qui a été commencé en 2009. Bicouche sur toute le zone actuellement gravillonnée, devant et de chaque côté de la salle

Rue du Hameau du Moulin : enrobé sur les trottoirs et finition de la palette de retournement située à l'extrémité de la rue.

L'ensemble de ces travaux seront exécutés par l'entreprise Gadais.

Bâtiments

Atelier communal : création d'un grenier pour augmenter les surfaces de rangement, installation d'une douche (obligatoire) et autres matériels liés à l'hygiène ou la sécurité (meubles vestiaires, cuve à fioul double paroi...)

Salle de sports : installation d'alarmes au niveau des accès, équipements demandés par le basket (tableau d'affichage-chronométrage, nouveaux panneaux...)

Vestiaires foot : peinture des ouvertures, mise en place d'une isolation des murs par l'extérieur, isolation en combles, rénovation intérieure (plafond et peinture des murs), aménagement d'un nouveau vestiaire à l'extrémité gauche du bâtiment, chauffage pour mise hors-gel. Réflexion sur la production d'eau chaude des douches.

Salle polyvalente : installation d'un écran à commande électrique, de grandes dimensions, dans la salle n°1, ce qui facilitera la lecture depuis la salle lorsqu'il y a des projections au cours de réunions. Ventilation dans la réserve des tables pour lutter contre la condensation.

Mairie : rénovation du hall d'entrée et de la salle du conseil, installation d'un nouveau bureau et mise au normes handicapés des WC. Ce toilettage intérieure de la mairie n'est pas superflu : son état actuel date des travaux qui ont été faits en 1986.

Chapelle de la Salette : poursuite des travaux dès que le séchage intérieur des murs sera terminé.

Pose d'un abri-bus au village des Airables.

Réseaux

Alimentation électrique du Foyer d'ados et de la Communauté. Ces travaux seront financés par le SyDEV, le Conseil Général et ERDF. Ils constitueront cependant une gêne momentanée de la circulation et du stationnement rue de la Mairie et rue Jean XXIII pendant leur déroulement (septembre-octobre)

Illuminations de Noël : nous allons en installer des nouvelles, à découvrir en décembre !!!

Une étude globale sur le réseau d'eaux pluviales va être lancée : relevé du réseau, analyse (état du réseau, correspondance entre diamètres et débits à évacuer en fonction des bassins versants), propositions de travaux ou améliorations possibles.

Cette liste, déjà longue, n'est pas limitative. Les travaux réguliers d'entretien (fauchage, curage...) ne sont pas mentionnés. D'autres travaux ou acquisitions peuvent encore survenir. Nous les verrons le moment venu. Ainsi l'audit actuellement en cours sur l'accessibilité va amener à faire certains travaux, mais ils seront échelonnés dans le temps en fonction d'un planning qui sera établi après analyse de l'existant.

Les effectifs à la rentrée

Les 121 élèves inscrits pour la rentrée de septembre 2010 nous donnent l'opportunité d'ouvrir une 5^{ème} classe dont voici la répartition :

Cycle 1	2 petite section 1 ^{ère} année 11 élèves de petite section 8 élèves de moyenne section	Enseignante : Perrine Chéné Aide-Maternelle : Nadine Bouteau
Cycle 1-2	8 élèves de moyenne section 14 élèves de grande section	Enseignante : Céline Enfrein Aide-Maternelle : Fabienne Tenailleau
Cycle 2	15 élèves de CP 10 élèves de CE1	Enseignante : Hélène Hériteau
	7 élèves de CE1	Enseignante : Céline Ganacheau
Cycle 3	17 élèves de CE2	Enseignante : non connu à ce jour
	10 élèves de CM1 19 élèves de CM2	

Les projets vécus en 2009/2010

Cette année l'école a participé à un projet sur les émotions. L'objectif de cette action était de mieux se connaître en identifiant le large panel d'émotions par lesquelles on peut passer.

Tout au long de l'année, nous avons travaillé ce projet à travers le sport, l'écriture et les arts visuels.

Au cours de l'année deux animations spécifiques ont été organisées à l'école :

- Une intervention théâtre vécue sur 6 semaines auprès de tous les élèves de l'école.
- Le traditionnel spectacle de Noël

Afin de conclure sur ce thème fédérateur nous sommes partis en sortie de fin d'année à Indian Forest où les plus grands ont cherché à dépasser leurs peurs en participant à l'activité accro branche. Les plus petits se sont initiés au poney et à l'escalade.

Les CM sont, quant à eux, partis à l'aventure avec leurs vélos. Ils ont également pu profiter des joies de la glisse avec leur enseignante au mois de Mars à l'occasion de la classe de neige organisée tous les deux ans.

En plus de ce thème fédérateur, les élèves ont participé, selon leur âge, à diverses rencontres: Le spectacle « Danse-juin » pour les élèves de maternelle, ainsi qu'un rassemblement sportif et culturel autour des contes en lien avec d'autres écoles du canton.

Les cycles 2 du secteur ont rencontré des auteurs jeunesse. Ils ont également participé à la matinée d'endurance.

Les élèves de cycle 3 sont allés voir un spectacle musical sur la solidarité, un quintette à cordes à l'Herbergement et une séquence d'expression corporelle avec une intervenante du conseil général

Tous les élèves ont participé à deux matinées de première annonce sur le thème de la Toussaint, Noël et Pâques.

Le marché aux fleurs du mois d'Avril proposé et organisé par l'APEL a été remplacé par un grand nettoyage de printemps en lien avec le club de jeunes. Ils ont ainsi mis en place une vente de fleurs et plants mais aussi une bourse aux vêtements de puériculture avec restauration sur place.

La kermesse 2010, 62^{ème} fête de la Boulogne

Cette année, la fête de la Boulogne aura lieu le dimanche 25 juillet.

Petits et grands pourront jouer dans les nombreux stands (structures gonflables, tir au but, canoë kayak, jeux d'eau avec le foyer des jeunes ...), chanter aux rythmes de la fanfare de Saint Etienne du Bois, la Stéphanoise, et admirer ses danseuses.

Ensuite viendra le temps de se régaler au dîner champêtre.

Enfin, un feu d'artifice sera tiré à la nuit tombée.

Nous vous attendons nombreux dès 16h pour le défilé des enfants.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour préparer cette fête. N'hésitez pas à contacter une personne de l'école pour plus de renseignements ou rejoignez nous le samedi après-midi sur le pré de la kermesse, au Puy Pelé.

**La vie de l'école repose sur la participation des parents (et grands-parents !) :
accompagnement à la piscine, catéchèse, sorties et membres des associations (APEL, OGEC)
Cette année grâce aux bénévoles nous avons pu refaire une classe
et ainsi améliorer les conditions d'accueil des élèves.**

Merci à tous !

Aéro-gym Stretching Adultes

Reprise des cours **le mercredi 15 septembre 2010 à 19h45**, salle polyvalente de Mormaison.

Toutes les nouvelles personnes intéressées sont invitées à deux cours d'essai.
Apporter un tapis.

Renseignements sur place ou auprès de :
Annie BRETHOMÉ au 02 51 43 91 64



TRANSPORT SCOLAIRE PRIMAIRE & SECONDAIRE



Cette année, suite à une réforme du Conseil Général,
le tarif du transport scolaire sera le même pour tous les enfants de Vendée :

- 11 € par mois sur 10 mois pour les primaires
- 15 € par mois sur 10 mois pour les collégiens et lycéens

Inscriptions et renseignements auprès de :

pour le primaire de Mormaison : PROU Anita au 02 51 43 39 94
pour le collège de Rocheservière : RENAUD Sabine au 02 51 43 96 56
pour les lycées de Montaigu : RENAUD Anne-Marie au 02 51 43 96 96

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Chers Parents,

Vous voulez sortir le soir sans les enfants,
mais qui va s'occuper d'eux... ?



Nous avons à votre disposition le service **BABY-SITTING** de l'association,
composé d'une équipe de jeunes de 16 à 20 ans.

Le(a) baby-sitter se déplacera à votre domicile
pour garder vos enfants à partir de 19h00

TARIFS (pour 1 à 3 enfants gardés)

- garde pour une soirée de 20h00 à 24h00 : 12 €
- garde à partir de 19h00 : + 4 € + repas du soir pour le(a) baby-sitter
- garde pour une nuit : 15 €
- garde après minuit jusqu'à 2h00 et avant 19h00 : +4 € de l'heure

+ Frais d'inscription gratuits pour les adhérents de l'association
et 21,12 € par an pour les non-adhérents.

Alors n'hésitez plus et contactez nous !
Renseignements : Lydie DOUAUD au 02.51.43.90.64

Canicule : santé en danger

Préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent.

Comment affronter la canicule ?

- Protégez-vous de la chaleur
- Rafraîchissez-vous
- Buvez et continuez à manger
- Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien
- N'hésitez pas à aider et à vous faire aider.

Les personnes vulnérables, pour se faire aider, peuvent se faire inscrire en mairie sur le registre communal.

Clic Guid'âge

Un atelier mémoire Pack Euréka

La MSA de Vendée, en collaboration avec le Clic Guid'âge, a mis en place sur la commune de Mormaison un atelier mémoire destiné aux personnes retraitées. La municipalité de Mormaison a soutenu cette action et mis à disposition un local à la salle polyvalente.

12 personnes de Mormaison et de communes avoisinantes ont participé à 15 séances hebdomadaires entre novembre et mars. Ces séances ont été encadrées par M. Bernard DEBORDE, animateur bénévole formé à la méthode du Pack Euréka.



Cette méthode d'activation cérébrale permet de solliciter sa mémoire et de découvrir ses ressources à travers des exercices attractifs.

Le bilan de l'atelier est positif. Le groupe très assidu et participatif a été au maximum de ses possibilités. Les exercices ont été bénéfiques et les stratégies pour garantir une meilleure mémoire ont pu être mises en application dans la vie quotidienne.

La session s'est déroulée dans une ambiance sympathique et des moments de convivialité ont été partagés.

Paroisse Pierre Monnereau Communauté Chrétienne de proximité de Mormaison

- Communication avec le Presbytère de Rocheservière :
tél : 02 51 94 90 48

Prêtres :- Alphonse Limousin remplacé par Marcel Bidaud à partir du 1^{er} septembre
- Rémi Jaunet

- Responsables de la Communauté Chrétienne :
- Bernadette Poirier : 02 51 43 91 67
- Michelle Arnaudeau : 02 51 43 91 79

• Permanences au bureau paroissial (derrière la mairie) pour demandes de messes, de baptême, de mariage, pour lieu de paroles...

- Le jeudi tous les 15 jours de 10h à 10h30 par un prêtre quand il y a une messe
- Le samedi de 10h30 à 11h 30 par 5 laïques à tour de rôle

- Contacts pour une sépulture : le presbytère de Rocheservière

- Pour l'accompagnement des familles en deuil :
- Thérèse Guicheteau : 02 51 43 95 79
- Anne-Marie Moreau : 02 51 43 92 83
- Madeleine Rambaud : 02 51 43 93 92

- Plaquette, pour les différents services, disponible au fond de l'église

Infos : La Fête de la Paroisse aura lieu le dimanche 26 septembre 2010 à la salle de sports de Mormaison.



Une formation aux Responsabilités Familiales

Un nouveau cycle se met en place de septembre à décembre 2010. Le programme de ces 8 journées avec les thèmes correspondants est disponible à l'UDAF.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire ou prendre des renseignements auprès de :

l'UDAF, 119 Bd des Etats-Unis
BP 709 - 85017 La Roche/Yon cedex
Tél : 02.51.44.37.00
E-mail : eas@udaf85.unaf.fr
Site internet : www.udaf85.fr

Mission locale

Modification des permanences à la
Communauté de Communes à
Rocheservière :

**tous les mardis de 9h à 17h et le jeudi
des semaines paires de 14h à 17h sur
rendez-vous.**

Contact : 02.51.66.81.15

